



PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

**RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT**

N°: 2009-96 du 09/10/2009

SERVICE REGIONAL ET DEPARTEMENTAL DE LA DOCUMENTATION

SOMMAIRE

Avis et Communiqué	3
Acte réglementaire n° 2009280-8 du 07/10/09 MENTION DE L’AFFICHAGE, DANS LA MAIRIE CONCERNEE, DE LA DECISION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D’AMENAGEMENT COMMERCIAL PRISE LORS DE SA REUNION DU 7 OCTOBRE 2009	3



PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE

DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE ET DE L'EMPLOI
Bureau de l'emploi et du développement économique

**MENTION DE L’AFFICHAGE, DANS LA MAIRIE CONCERNEE,
DE LA DECISION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE
D’AMENAGEMENT COMMERCIAL
PRISE LORS DE SA REUNION DU 7 OCTOBRE 2009**

La décision suivante a été transmise à la mairie de la commune d’implantation concernée en vue de son affichage pendant une durée d’un mois.

Dossier n° 09-19 – Autorisation accordée à la la SNC LIDL, en qualité de futur exploitant, en vue de la création d’un supermarché de type « maxi-discompte », d’une surface de vente de 774 m², sous l’enseigne LIDL, dans le cadre d’un ensemble commercial sis 55 route de Saint-Chamas, lieu-dit « les Guigues » - quartier Les Bons Enfants à La Fare les Oliviers.

Fait à MARSEILLE, le 7 octobre 2009

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,

Christophe REYNAUD

